

**REFRAIN.....en chœurs. (Fortissimo)**

Pour que la fête soit belle,  
pour que l'on puisse chanter,  
il faut partout que raisonnent  
les sons d'une ronde  
des airs qu'on connaît.

Il faut qu'les filles soient belles,  
des garçons à marier,  
pour perpétuer la romance  
des jeunes qui dansent  
avant de s'aimer.

En fin de chanson: LALA LALA LALALALA.....

**Intro musicale instrumentale;**

**Violon, guitare, cornemuse,  
accordéon diatonique**

**N°1**

C'est la fête au village,  
par une belle journée d'été.  
Des rencontres de tous âges,  
près d'un an qu'on attendait.  
Balladins quel beau présage,  
sont des jeunes à marier,  
ont brodé ce doux message ;  
"QUE POUR TOI.....MON CŒUR ENTIER"

**REFRAIN....**

**N°2**

Pour Simon c'est la première,  
on le voit déjà danser,  
dans les bras d'une demoiselle,  
sous les yeux de l'assemblée.  
Il est devenu un homme,  
depuis qu'il nous à chanté,  
une brune ou une blonde,  
"SON CŒUR EST.....ENFIN rodé"

**REFRAIN....**

**N°3**

La musique nous transporte,  
sur des rythmes endiablés.  
Parfois le souffle nous manque,  
obligés d'abandonner.  
Et que le diable l'emporte, !!!  
les moins jeunes fatigués,  
mais dans nos bras on leur montre,  
"POUR NOS CŒURS....NOS JOLIES TROPHEES"

**REFRAIN....**

**N°4**

Pour les vieux c'est la tendance,  
à juger à critiquer.  
Dans le temps...moins de mesures,  
pour connaître...et emballer (sic)  
Mais c'est nos grands-mères qui jugent,  
qu'ils étaient plus réservés.  
Qu'elles poussaient vers..... l'ouverture,  
"DE LEURS CŒURS...POUR SE MARIER"

**REFRAIN....**

**P.S.**

**A mon ami SIMON.**

Commercialisation  
soumise à droits  
d'auteur-compositeur.  
Loi du 11 Mars 1957  
Fabien OYH

ENREGISTREMENT SACEM  
SOU MIS A DROITS  
D'AUTEUR-COMPOSITEUR  
Loi du 11 Mars 1957  
Fabien OYH.

**Dépot Légal SNAC et SACEM N°207  
Loi du 11 mars 1957.  
Tous droits d'auteur compositeur.  
Fabien OYHANETCHE**

